

## Biophytis réalise avec succès une augmentation de capital de 3,3 M€ pour renforcer sa structure de financement

Paris (France), Cambridge (Etats-Unis), 14 février 2020, 8h00 CET – BIOPHYTIS (Euronext Growth Paris : ALBPS), société de biotechnologie au stade clinique avec son candidat médicament le plus avancé : Sarconeos (BIO101) en développement dans les maladies neuromusculaires, annonce aujourd’hui la réalisation d’une augmentation de capital par placement privé d’un montant total d’environ 3,3 millions d’euros, au moyen de la construction d’un livre d’ordres réalisée le 12 février 2019 après la clôture du marché.

Les titres ont été souscrits par des investisseurs institutionnels, européens et américains, la plupart ayant déjà soutenu la société dans le passé.

### Principales caractéristiques de l’augmentation de capital

Ce placement privé a donné lieu à l’émission de 12 394 071 actions ordinaires nouvelles via une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription, soit 31.6% des titres en circulation post-opération. A titre indicatif, la participation d’un actionnaire détenant 1% du capital social de la Société préalablement à l’augmentation de capital sera réduite à environ 0.684% s’il ne souscrit pas à l’achat de nouveaux titres dans le cadre de l’opération.

Le prix du placement a été fixé à 0,27€ par action à l’issue d’une procédure accélérée de construction du livre d’ordres. Ce prix correspond à une décote de 29,5% sur la base de la moyenne pondérée des cours de Bourse de l’action Biophytis au cours des 10 dernières séances de bourse précédant ce jour. Le produit brut de l’émission pour Biophytis est estimé à 3 346 399,17€ (prime d’émission incluse).

Incidence de l’émission sur la répartition du capital :

Actionnaires	Avant émission		Post-émission	
	Nbre de titres	%	Nbre de titres	%
Management	1 560 937	5,82%	1 560 937	3,98%
Autres hors management	87 620	0,33%	87 620	0,22%
Flottant	25 164 697	93,85%	25 164 697	64,18%
Nouveaux actionnaires	-	0,00%	12 394 071	31,61%
<b>TOTAL</b>	<b>26 813 254</b>	<b>100,00%</b>	<b>39 207 325</b>	<b>100,00%</b>

### Utilisation des fonds

Le produit net de l’augmentation de capital sera utilisé par Biophytis pour renforcer ses moyens financiers, en particulier pour poursuivre la préparation de l’étude clinique MYODA dans la myopathie de Duchenne, sachant que Sarconeos (BIO101) a reçu l’IND de la FDA en Décembre 2019. Ce dispositif vient compléter les outils de financement déjà en place et permet à la société d’assurer son financement au-delà des 12 prochains mois.

### Règlement-livraison et cotation des nouvelles actions

Le règlement-livraison des titres interviendra le ou autour du 19 février 2020, sous réserve des conditions usuelles. Les actions ordinaires nouvelles devraient être admises aux négociations sur le marché réglementé d’Euronext Paris sous le code ISIN existant des actions ordinaires de Biophytis au plus tard le 20 Février 2020. Les

actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 0,20 euros, seront assimilées aux actions ordinaires existantes de Biophytis.

Ce placement privé a été réalisé conformément à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier en vertu de la 12ème résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 8 Août 2019.

Le principe de cette augmentation de capital a été décidé par le Conseil d'Administration de la Société, réuni le 12 Février 2020. Il s'agit d'une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce.

Conformément à l'article 211-3 du règlement général de l'AMF, cette offre de titres financiers n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'AMF.

Des informations réglementaires détaillées concernant la Société figurent dans le document de référence 2018, consultable sur son site internet : <http://www.biophytis.com/> et notamment l'ensemble du chapitre 4 relatif aux risques.

**Stanislas Veillet, Président Directeur Général de Biophytis**, déclare : *« Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons reçu avec succès les engagements pour une augmentation de capital de 3,3 million d'euros. Elle permet à Biophytis de renforcer sa structure de financement, en particulier à poursuivre la préparation de l'étude clinique Myoda dans la myopathie de Duchenne. En effet, Sarconeos (BIO101) a reçu l'IND de la FDA en Décembre.*

*Je remercie nos fidèles investisseurs qui nous suivent depuis des années et qui n'ont pas hésité à investir de nouveau dans Biophytis avec une prime de +73% sur le point bas de la semaine dernière».*

Le placement privé est dirigé par H.C. Wainwright & Co. en qualité d'Agent de Placement exclusif pour les Etats-Unis et la Banque Delubac & Cie - CIB en qualité de conseil et coordinateur global de l'opération.

\*\*\*\*

### **A propos de BIOPHYTIS**

Biophytis SA est une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de candidats médicaments permettant de ralentir les processus dégénératifs et d'améliorer les capacités fonctionnelles chez les patients atteints de maladies liées à l'âge, particulièrement les maladies neuromusculaires.

Sarconeos (BIO101), notre principal candidat-médicament, est une petite molécule, administrée par voie orale actuellement en phase 2b clinique dans la sarcopénie (SARA-INT) aux États-Unis et en Europe. Une formulation pédiatrique de Sarconeos (BIO101) est en cours de développement pour le traitement de la myopathie de Duchenne (DMD) pour laquelle la société a reçu le statut d'IND par la FDA (U.S. Food and Drug Administration) en décembre 2019.

La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, Massachusetts. Les actions ordinaires de la société sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris (Ticker : ALBPS -ISIN : FR0012816825). Pour plus d'informations [www.biophytis.com](http://www.biophytis.com).

### **Avertissement**

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de BIOPHYTIS et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez-vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Prospectus d'Admission des actions de la Société à la cotation sur le marché Euronext Growth d'Euronext à Paris déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de BIOPHYTIS ([www.biophytis.com](http://www.biophytis.com)).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions BIOPHYTIS dans un quelconque pays. Les éléments qui figurent dans cette communication peuvent contenir des informations prospectives impliquant des risques et des incertitudes. Les réalisations effectives de la Société peuvent être substantiellement différentes de celles anticipées dans ces informations du fait de différents facteurs de risque et d'incertitude. Ce communiqué de presse a été rédigé en langues Française et Anglaise ; en cas de différence entre les textes, la version française prévaudra.

### **Contact Biophytis pour les Relations Investisseurs**

Evelyne Nguyen, CFO  
[evelyne.nguyen@biophytis.com](mailto:evelyne.nguyen@biophytis.com)  
Tel: +33 1 44 27 23 32

### **Contact médias**

#### ***Citigate Dewe Rogerson***

Quentin DUSSART/Sylvie BERREBI/ Nathaniel DAHAN  
[biophytis@citigatedewerogerson.com](mailto:biophytis@citigatedewerogerson.com)  
Tel: +33 (0)1 55 30 70 91 / +44 (0) 20 7638 9571